

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 18 MAI 2021

PRESENTS : Mme Pascale BAVOUZET, M. Valéry JANVIER, M. François RULLAUD, Mme Nadine SALLÉ, Mme Christelle DAIGURANDE, M. Jean-Marie LAMY, Mme Anne-Marie BOIRON, M. Francis COLIN, M. Maxime AMBLARD, Mme Priscille VANHAY, Mme Catherine GIRAUD, Mr Cyril JOUBERT, Mme PICARD-CAUSSE Marina et Mr Sylvain SCHULER.

ABSENTE Excusée : Mme Nathalie JAMET (arrivée après la prise des délibérations)

SECRETAIRE : Mme PICARD-CAUSSE Marina

Participait également : Mme PULVÉRIN Peggy

Madame La Maire propose au conseil municipal d'ajouter 1 point à l'ordre du jour du Conseil Municipal: proposition de groupement de commande voirie par Chateauroux Métropole
Le conseil municipal accepte.

DÉLIBÉRATIONS :

2021-27 Proposition de Châteauroux Métropole d'un groupement de commande concernant les travaux de « mise en accessibilité des points d'arrêt du réseau de transports urbains » :

La Maire propose que la commune d'Arthon adhère au groupement de commande Voirie avec Châteauroux Métropole pour le Lot 4 – Travaux de création de quai BUS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour que la commune d'Arthon intègre le groupement de commande Voirie (Lot 4) et autorise la Maire à signer tous documents inhérents à l'opération.

2021- 28 Objet : Présentation du rapport d'observations définitives relatives au contrôle des comptes de la Communauté Castelroussine adressé par la Chambre régionale des comptes

La Maire présente au conseil municipal le rapport d'observations définitives relatives au contrôle des comptes de la Communauté Castelroussine adressé par la Chambre régionale des comptes.

Après délibérations, Le Conseil Municipal n'émet aucune remarque sur ce rapport.

2021- 29 Objet : Demande de Fonds de Concours à Châteauroux Métropole 2021 :

La Maire présente au conseil municipal la demande d'aide financière 2021 dans le cadre de la subvention « fonds de concours » de Châteauroux Métropole relative au projet de réfection de la voie communale Corbilly depuis carrefour RD 45 au carrefour RD 14 (coût total : 78 875.84 € HT)

Le projet serait réalisé sur 2 ans et s'élèverait donc pour 2021 à 37 937.92 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne son accord et accepte le plan de financement suivant :

Fonds de Concours	15 555 €
Fonds Propres	22 382.92 €
Total HT	37 937.92 €

Et charge la Maire de solliciter la subvention à Châteauroux Métropole et de signer tous les documents afférents à cette demande.

2021-30 Décisions modificatives :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Bâtiments scolaires	21312	32	7 100,00			
Réseaux de voirie				2151	21	6 000,00
Mobilier				2184	12	1 100,00
Investissement dépenses			7 100,00			7 100,00
		Solde	0,00			

2021-31 Objet : Versement d'arrhes pour les séjours « jeunes » :

La Maire propose de demander aux familles lors de l'inscription de leur (s) enfant (s) à un séjour, un chèque d'arrhes d'un montant de 50 € (par enfant).

En cas d'annulation non motivée, les arrhes ne seront pas restituées.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en place de versement d'arrhes lors de la réservation d'un séjour « jeunes ».

Informations diverses :

- La Tremblère : le conseil municipal a décidé de mettre en vente le château de la Tremblère
- Boulangerie : les adjoints ont reçu à plusieurs reprises un couple accompagné d'un meunier. Ils sont fortement intéressés pour la reprise de la boulangerie. L'affaire suit son cours.
- Ecole à énergie positive : les différentes solutions ont été présentées au conseil. Mr ALLARD (Crescendo) a rdv avec les adjoints le 17 juin.
- Fête au village : 3 juillet- Thème : « Arthon fait son cinéma » + feu d'artifice
- 16 juin : rencontre « Territoire de goûts » à Arthon à la salle multi-activité. Organisé par le CLS de Châteauroux- Invités : les maires de l'agglo, les cantiniers, les différents prestataires gravitant autour du domaine de l'alimentation.
- Mise en place de cours de natation à destination des enfants d'Arthon, en partenariat avec le Comité de natation de l'Indre. 150 € pour 12 séances début juillet- Inscriptions en mairie.
- Point sur la mise en place d'un standard uniformisé entre services

L'Ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23h15.

Le prochain Conseil Municipal est prévu le 28 juin à 20h.



La Maire


P. BAVOUZET